PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LA PHILOSOPHIE DE L'ENTREPRENEURIAT : UNE IMPLICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ALLÉGORIE DE LA CAVERNE CHEZ PLATON

Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ
Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
bizaoulisylvain@gmail.com

Résumé :

Si la philosophie est en crise dans le monde contemporain, au point d'être taxée de filière inutile de laquelle les universités devraient se débarrasser, c'est parce qu'elle n'a pas encore été exploitée dans toutes ses dimensions. Au-delà de sa dimension théorique, largement exploitée, elle comporte une dimension active, qui reste quasiment inexplorée. Celle-ci prend sa source dans la pensée de Platon et consiste à mettre en action la connaissance philosophique au service de la communauté. Un tel service se rapporte à l'entrepreneuriat dont le lien avec l'allégorie de la caverne chez Platon constitue l'objet de la présente étude. Elle montre que la philosophie politique de Platon est une ressource utile à la création et à la gestion d'entreprise. C'est une exigence éthique pour le prisonnier, libéré de la caverne ombreuse et admis à contempler le Vrai en soi dans le monde Intelligible, de revenir parmi ses anciens compagnons pour les servir en appliquant sa connaissance à la création des valeurs et de la richesse. Il s'agit de partir d'une approche analytique du mythe de la caverne pour redéfinir la mission sociale et éducative du philosophe, désormais invité à former les étudiants à la gestion entrepreneuriale en vue d'aider les universités à mieux lutter contre le chômage.

Mots-clés : Caverne, Crise, Emploi, Entrepreneuriat, Philosophie, Universités, Vrai.

Abstract :

If philosophy is in crisis in the contemporary world, to the point of being taxed as a useless sector which universities should get rid of, it is because it has not yet been exploited in all its dimensions. Beyond its theoretical dimension, widely exploited, it includes an active dimension, which remains almost unexplored. This has its source in the thought of Plato and consists in putting philosophical

knowledge into action in the service of the community. Such a service relates to entrepreneurship, whose link with the allegory of the cave in Plato constitutes the subject of the present study. It shows that Plato's political philosophy is a useful resource for creating and managing a business. It is an ethical requirement for the prisoner, released from the shadowy cave and allowed to contemplate the True in itself in the intelligible world, to return among his former companions to serve them by applying his knowledge to the creation of values and wealth. It is a question of starting from an analytical approach of the myth of the cave to redefine the social and educational mission of the philosopher, now invited to train students in entrepreneurial management in order to help universities to better fight against unemployment.

Keywords : Cave, Crisis, Employment, Entrepreneurship, Philosophy, True, Universities.

Introduction

Les difficultés liées à l'employabilité des étudiants en général, et singulièrement ceux de la philosophie, est l'un des aspects notables de la crise des universités contemporaines. En effet, « une grande majorité de philosophes se retrouve encore contrainte, pour trouver un emploi, de se tourner vers une autre branche que la sienne. Autrement dit, pour ce qui est de leur propre discipline, il y a beaucoup de philosophes au chômage » (M. Mongin, 2007, p. 1). C'est comme si la philosophie était incompatible au marché de l'emploi. Pourtant, il est possible de trouver une âme philosophique au fondement de tous les emplois, étant donné qu'ils reposent sur des principes rationnels justifiant leur existence ainsi que leur finalité (c'est-à-dire le service qu'ils doivent rendre à la société). Cela signifie que tous les emplois ont une dimension philosophique au point qu'ils peuvent être adaptés à la philosophie. Une telle adaptation suppose une philosophie de l'entrepreneuriat qui, au-delà de la description du rapport entre l'entrepreneuriat et la philosophie envisagée par certaines études, interroge la place de l'entrepreneuriat dans la mission du philosophe. En témoigne la position de R. Borchgrave (2006, p. 191) qui considère que la philosophie procure au manager, c'est-à-dire au chef d'entreprise, une sérénité intérieure et une hauteur de vue, de sorte à l'aider « à

communiquer, à motiver et à donner du sens au travail collectif ». Il en est de même des auteurs comme Gislain Deslandes et Salvatore Maugeri qui prônent l'importance de la philosophie et de l'éthique dans la mission du manager, en tant que chef d'entreprise.

Au fond, l'idée d'entrepreneuriat, en tant qu'activité d'initiation et de gestion d'unité économique chargée de la production des valeurs, réside dans la philosophie politique dont la mission fondamentale se traduit par l'exigence de service rendu à la communauté. Cette exigence peut se lire dans le mythe de la caverne qui révèle, selon les termes de J. Russ (1999, p. 96), que « le philosophe, qui a dompté les caprices du corps et s'est tourné vers le ciel des essences, va maintenant redescendre dans la caverne et gouverner en philosophe-roi ». Outre la dimension politique de cette gouvernance, il existe une dimension sociale dans la mesure où la cité peut contenir des pauvres dont la misère matérielle demande des réponses au philosophe-roi. Celui-ci est ainsi tenu de transformer sa connaissance en une ressource capable de créer des emplois et de la richesse afin de libérer son peuple de la misère. Dès lors, la question fondamentale qu'on est en droit de se poser s'énonce comme suit : le philosophe peut-il transformer la connaissance acquise dans le monde supérieur en une ressource entrepreneuriale ? En fait, en quoi l'entrepreneuriat est-il une mission du philosophe ? Comment peut-il transformer la connaissance théorique en une source de richesse matérielle ? Cette mission entrepreneuriale du philosophe peut-elle garantir l'employabilité des diplômés de philosophie ?

L'analyse du mythe de la caverne chez Platon permet de supposer que la tâche de gestion de la cité, confiée au philosophe, comporte une dimension sociale qui l'invite à créer et à gérer des entreprises afin de sauver les populations de la misère morale et matérielle. Une telle position philosophique vise à approfondir et à prolonger la pensée politique de Platon en mettant en exergue son implication socio-économique. Il s'agit, plus spécifiquement, de mettre en évidence la nécessité de l'entrepreneuriat dans la mission du philosophe et de montrer que la philosophie de l'entrepreneuriat peut contribuer à l'employabilité des étudiants. Pour atteindre cet objectif, la méthode analytique s'avère nécessaire, car il s'agit de partir de l'allégorie de la caverne dans la perspective platonicienne

pour en dégager les implications sur l'entrepreneuriat. Ainsi, de l'analyse de la place de l'entrepreneuriat dans la mission du philosophe, il sera question d'examiner la possibilité de transformer la connaissance en une source de richesse. Cela permettra de discuter de la portée de la philosophie de l'entrepreneuriat sur l'employabilité des étudiants.

1. La place de l'entrepreneuriat dans la mission du philosophe politique

Une mission est une attribution reconnue à un individu ou à une entité pour accomplir une tâche précise afin d'atteindre un but défini. Pour le philosophe politique, voué à la quête de la vérité relative à l'homme et à son rapport avec la société, il est question de servir l'humanité en interrogeant les conditions de réalisation de son bonheur. Ce rôle est éclairé par Socrate, considéré comme le fondateur de la philosophie politique compte tenu de son injonction à centrer le regard du philosophe sur la connaissance de l'homme et de son rapport avec les autres. Dans le mythe de la caverne soumis au principe dialectique, mouvement ascendant et descendant, il décrit la condition humaine, « selon qu'elle est ou qu'elle n'est pas éclairée par l'éducation » (Platon, 2008, 514a). Cette condition est d'abord caractérisée par la misère humaine. À ce niveau, les hommes sont enchainés à l'intérieur d'une caverne et ne voient point la réalité des essences, mais l'ombre des images de la réalité. C'est la copie des copies qui constitue la réalité de ce monde physique. L'un d'eux est détaché et envoyé dans le monde supérieur. Il s'agit du second mouvement de la dialectique, où le prisonnier accède à la vérité, au beau en soi, et donc à la connaissance vraie. Ayant ainsi acquis la connaissance supérieure faisant de lui un philosophe, il doit redescendre sur la terre pour sauver ses anciens compagnons de fortune qui sont restés dans la prison. Cette descente du philosophe dans la foule renvoie à la troisième étape de la dialectique qui suppose une exigence de partage de connaissance. Étant éduqué par la communauté, il a, selon E. Gendron (1985, p. 332), « la responsabilité d'y retourner pour la gouverner ». Cette gouvernance n'est pas une domination, mais une expression de service à la communauté.

Un tel service se subdivise, pour le philosophe, en trois missions fondamentales. Elles sont d'ordre pédagogique, politique et social. La première

est la mission éducative. Étant donné que les hommes qui sont dans le monde sensible, celui de la caverne, sont caractérisés par l'ignorance, le philosophe a le devoir de les éduquer, c'est-à-dire de leur annoncer la bonne nouvelle, la vérité. Ce n'est pas une mission facile, car les prisonniers sont bien accoutumés à leur condition de vie, ils y sont si attachés qu'ils la prennent pour la réalité absolue. Ainsi, Platon prévient que le philosophe pourra être objet d'incompréhension et même de raillerie, tant qu'il ne s'est pas encore familiarisé avec la réalité du monde sensible.

Cette mission risquée d'éducation de la foule est accompagnée d'une autre, la mission politique. En fait, la misère humaine est aussi caractérisée par la domination des plus forts sur les plus faibles. Pour sauver le peuple de cette injustice, le recours au philosophe, attaché à la quête du savoir et de la vérité, est nécessaire. Selon Platon (1987, 326b), « les maux ne cesseront pas pour les humains avant que la race des purs et authentiques philosophes n'arrive au pouvoir ou que les chefs des cités, par une grâce divine, ne se mettent à philosopher véritablement ». Le disciple de Socrate pose ainsi le savoir comme la condition de la gouvernance. À ce titre, affirme M. Kakogianni (2010, p. 13), « seul doit gouverner celui qui sait ». Cette mission de gestion reposant sur le savoir, est accompagnée d'une troisième qui reste quasi-inexplorée : la satisfaction des besoins existentiels de la population.

La misère humaine, qui ne se limite ni à l'ignorance ni à la domination des forts sur les faibles, se traduit également par la pauvreté. Parmi les prisonniers de la caverne, c'est-à-dire les habitants du monde sensible, il existe des riches, mais aussi des pauvres. Ces derniers ont plus besoin de l'amélioration de leur condition sociale que de la contemplation philosophique. Cela requiert des actions concrètes et capables de les aider à travailler et à obtenir des moyens matériels. Au fond, Platon fonde la société sur le besoin, notamment la complémentarité des besoins qui pousse les uns vers les autres. Chacun a besoin des services de l'autre pour se réaliser. Une telle complémentarité renvoie à la justice sociale consistant à mettre chacun à sa place afin de n'accomplir que les tâches relatives à sa compétence. Ainsi, la société se forme par la satisfaction des besoins. Le philosophe doit alors répondre à ces besoins, en

créant des entreprises. C'est en ce sens que la philosophie de l'entrepreneuriat devient indispensable à l'accomplissement de la mission du philosophe.

Elle peut se définir comme l'étude des principes et des fondements de la gestion commerciale en vue de transformer la connaissance philosophique en une source de valeur et de richesse. Une telle philosophie comporte une double dimension. Elle est d'abord théorique. En ce sens, elle interroge les fondements, les conditions de réalisation et la finalité de l'entrepreneuriat. Cela répond à une visée éthique consistant à encadrer l'action entrepreneuriale de sorte à maintenir son lien avec le service à la communauté, le fondement philosophique de l'entrepreneuriat. Celui-ci cohabite avec le fondement économique, la recherche du profit. Son caractère pratique et actif s'entrevoit, en outre, dans l'action entrepreneuriale. Le philosophe est tenu de fournir l'exemple de création et de gestion d'entreprise. La réalisation de cet acte répond à une exigence à la fois pédagogique et éthique. Sur le plan pédagogique, il est question de montrer la voie à la population, en leur indiquant comment une entreprise se crée et se gouverne. C'est la pédagogie par action et par exemplarité dont les leçons sont plus faciles à assimiler que toutes les grandes théories. Du point de vue éthique, sa gestion humaniste d'entreprise doit permettre aux autres entrepreneurs de comprendre que l'entrepreneuriat n'est pas seulement un instrument de recherche de profit, mais beaucoup plus une œuvre de don de soi et de service à l'humanité. Créer une entreprise répond à un besoin de la société. Cela requiert la transformation de la connaissance en une source de valeur dont les conditions de réalisation méritent une analyse détaillée.

2. La philosophie de l'entrepreneuriat et la transformation de la connaissance

L'entrepreneur, comme le dit J.-M. Say (1996, p. 348), « est l'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie ». Cela signifie que le rôle fondamental de l'entrepreneur est de transformer la connaissance en une source d'action qui s'applique dans les usines et dans les entreprises. Ainsi, selon J.-M. Besnier (2006, p. 82), « le nerf de la production et de la richesse consiste dans l'information, la science, les savoirs, l'imagination ». La philosophie qui préside à cette transformation de la connaissance est la philosophie

de l'entrepreneuriat. Il s'agit d'une nouvelle manière de philosopher qui ne se borne plus à l'acquisition du savoir, mais cherche à transformer le savoir acquis. Cela signifie que le savoir n'est pas sa propre finalité, il est un moyen visant une fin. Il se pose comme une matière première dont la simple possession demeure insuffisante, sa finalité résidant dans la production des valeurs et de la richesse. À la suite de Marx qui voulait transformer le monde par la connaissance, cette forme de philosopher vise la transformation de la connaissance elle-même dans le but de libérer le monde de la misère.

Ce caractère transformateur de la connaissance, bien qu'ignoré, est présent dans toute l'histoire de la philosophie. Ses premières traces se trouvent chez Thalès, dont on dit qu'il devint riche grâce à sa connaissance astronomique. À ce titre, Aristote (2015, p. 40) écrit :

> Alors que les gens le blâmaient, à cause de sa pauvreté, lui disant que la philosophie n'était d'aucune utilité, on raconte qu'il prévit une abondante récolte d'olives grâce à l'astronomie. Alors qu'on était encore en hiver, il fit bon usage du peu de richesses qu'il avait, en versant des arrhes pour louer tous les pressoirs à huile de Milet et de Chios. Il n'engagea que peu d'argent, dans la mesure où personne ne surenchérit. Le moment opportun arriva où, en même temps, et tout d'un coup, on cherchait de nombreux pressoirs, qu'il sous-loua selon ses propres conditions. En récoltant une grande fortune, il démontra qu'il serait facile aux philosophes de s'enrichir s'ils le voulaient, mais que ce n'est pas ce à quoi ils consacrent leurs efforts.

Thalès, considéré par Aristote comme le premier philosophe, montre ainsi qu'il est capable d'user de sa connaissance pour créer de la richesse. Il considère toutefois que ce n'est pas à ce but que la philosophie est destinée, son objet fondamental étant la connaissance des principes de l'univers. Préoccupé par l'observation des astres en vue de la connaissance de l'univers, Thalès ignore ce qui se passe sous ses pieds au point de tomber dans un puits. C'est pour éviter cette ignorance des choses du monde sensible que Socrate fonde la philosophie politique qui exige une descente du philosophe dans la foule de sorte à contribuer à la réalisation de bonheur de la société. Ce dernier parcourait les rues d'Athènes pour interroger ses concitoyens et leur demander de changer d'habitudes. Il était convaincu que son savoir pouvait aider à la transformation des hommes de la cité d'Athènes.

C'est aussi ce caractère transformateur de la connaissance qui convainc Platon de la possibilité d'une cité idéale dans le monde politique. Ainsi, il tenta à trois reprises de mettre en pratique la cité idéale en Sicile. Bien que ces tentatives se soient soldées par des échecs, le souci de transformer la société par le savoir y est affirmé par le disciple de Socrate. Il peut être considéré comme l'un des initiateurs de l'entrepreneuriat au sens où il fut le premier à formaliser un établissement scientifique nommée l'Académie. Ce fut un établissement autonome d'initiative privée qui traduisait la vision de son inventeur et qui était rigoureusement organisé avec un règlement intérieur et un budget. Il rendait un énorme service à la communauté dans la mesure où il offrait la formation à ses auditeurs autant qu'il produisait de la connaissance. Cet établissement forma de grands experts tels qu'Aristote et Xénocrate qui figurent parmi les bâtisseurs de la civilisation occidentale. C'est également grâce à lui que Platon arrivait à répondre aux sollicitations des gouvernants qui avaient besoin de son expertise pour la rédaction de leurs constitutions. Selon P.-M. Schuhl (1946, p. 50), il envoya « Pyrrha Ménédème, à Élis Phormion, qui y établit une constitution d'un conservatisme modéré » et Aristonymos chez les Arcadiens pour rédiger leur constitution. Ainsi, « de toutes parts on s'adressait à Platon lorsqu'on avait besoin de rédiger une constitution ». Grâce à l'entreprise académique, Platon répondait avec expertise et management aux besoins de la société. Cela traduit la dimension philosophique et sociale de l'entrepreneuriat qui s'exprime dans le service à la communauté.

Mais, sa dimension économique, la recherche du profit, n'était pas une préoccupation pour lui. À la différence de la version moderne de l'entrepreneuriat, l'entreprise académique de Platon ne se souciait pas de la richesse matérielle. Il semblait s'opposer à la marchandisation. À ce titre, Platon (2006, 743d) écrit : « Il ne doit y avoir dans la cité ni or ni argent, ni gains importants procurés par les métiers manuels, le prêt à intérêt ou le proxénétisme. On ne doit gagner d'argent que ce que rapporte l'agriculture ». Cela signifie qu'aucun métier manuel, hormis l'agriculture, ne doit procurer de gain matériel. Ce n'est, en réalité, pas l'idée de commerce qui dérange tant le disciple de Socrate, mais la possibilité de soumettre plusieurs hommes à la servitude d'un seul : l'entrepreneur. Il admet que l'économie, définie par J.-F. Pradeau (2000, p. 25) comme « l'ensemble des

propositions relatives à la production, à l'échange et à la propriété des biens », peut être considérée comme une science royale, c'est-à-dire une science du commandement au même titre que la politique. Platon (1969, 81c) l'exprime en ces termes : « Il n'y a pour tout cela qu'une seule science ; maintenant, qu'on l'appelle royale, politique, économique, nous ne disputerons pas sur le mot ». Bien que considérée dans *La République* comme une activité de classe inférieure, l'économie se trouve dans *Le Politique* au rang de la science de la gouvernance. Elle rentre, selon les termes de A. Espinas (1914, p. 111), « dans la sphère de l'activité gouvernementale ». Sa dignité politique se voit rétablie, même si Platon reste opposé à toutes les activités axées essentiellement sur la recherche du profit, compte tenu des dangers moraux du commerce, c'est-à-dire du risque d'exploitation des artisans par « un seul propriétaire » (S. S. Meyer, 2002, p. 392).

Cette méfiance de Platon, à l'égard de la recherche du profit et de l'argent, est difficilement défendable de nos jours. En fait, l'argent est désormais nécessaire à tout entreprise humaine, car non seulement il possède la qualité de tout acheter, mais il est également l'objet dont la « possession est la plus éminente » de tous les biens selon K. Marx (1972, p. 107). Au fond, il n'est pas seulement un bien, il est une source de biens, vu sa capacité d'acquérir les autres biens et de transformer le mal en bien. Il peut rendre « blanc le noir, beau le laid, juste l'injuste, noble l'infâme, jeune le vieux, vaillant le lâche » (W. Shakespeare, 1941, p. 1035). *A priori* son possesseur est bon, ses défauts pouvant être transformées en des qualités. Ce prestige de l'argent s'explique par le fait que le monde est devenu pleinement marchand au point où seuls les produits soumis à l'échange ont de la valeur. Et cela n'épargne pas le savoir qui, selon les termes de M. Kakogianni (2010, p. 16), « doit être absolument marchandisé ». En réalité, il ne s'agit pas de vendre la connaissance, car vendre un objet, c'est le perdre. C'est, en terme lockéen, la force de travail qui est à vendre et non le savoir. Cette force du travail renvoie ici à l'énergie déployée pour mobiliser la connaissance. Ainsi, le savoir produit des objets matériels ou des prestations de service.

Il est question d'objectiver la connaissance à travers un produit destiné à répondre aux besoins de la société. Cette objectivation de la connaissance dans

des produits matériels concerne *a priori* les spécialistes des sciences de la matière et de la technologie. Ce sont eux qui doivent produire ou trouver des formules permettant la production des matières. Mais, le philosophe y a une double tâche à accomplir. D'un côté, il peut encadrer cette production de la matière à l'aide de l'éthique en la conciliant avec les exigences humaines. Il peut être question d'une éthique de la technologie ou de l'environnement dont le respect est un impératif sociétal pour toutes les unités de production. De l'autre côté, il peut être l'organisateur de ces productions. La chose la plus délicate dans le fonctionnement d'une entreprise, ce n'est pas la connaissance des matières, mais celle des hommes, car ce sont eux qui font fonctionner l'appareil entrepreneurial. C'est pourquoi, A. Swaton et S. Lapied (2013, p. 191) estiment que les entrepreneurs « sont des chefs, susceptibles de mobiliser des hommes et des moyens autour d'un projet ». La réussite d'une telle tâche requiert une bonne connaissance de la nature humaine. Ainsi, le philosophe, voué à la connaissance de l'homme et des conditions de son bonheur, devrait être la personne indiquée pour l'accomplir. S'il est déjà aisé de savoir que le philosophe doit diriger des organisations politiques, cette tâche de gestion peut être mise en œuvre dans une entreprise destinée à la production de la richesse. Il peut utiliser sa connaissance des hommes pour créer des entreprises dans tous les domaines et conduire les hommes qui y travaillent. Cette réorientation de la philosophie vers la création des entreprises pourrait renforcer l'employabilité des diplômés.

3. La philosophie de l'entrepreneuriat et la question de l'employabilité

L'analyse de la capacité de la philosophie de l'entrepreneuriat à garantir l'employabilité des étudiants requiert de préciser que le philosophe est un roi, et non un valet. Platon (2008, 500c) parle du « philosophe-roi », qui mérite la notoriété et le prestige. Ce caractère royal du philosophe est liée à sa connaissance de l'homme et des principes de l'univers qui fait de lui une source de lumière de sorte à éclairer le sentier des autres et de les conduire vers la béatitude. Cette royauté du philosophe le prédispose à la gouvernance qui ne saurait se borner à des tâches techniques d'employé, mais à celles qui consistent à créer et à concevoir les conditions d'un monde meilleur. Une telle science ne saurait se limiter à former des étudiants en vue d'occuper des

emplois salariaux et subalternes ; elle forme plus à la gouvernance, ce qui revient à la création et à la gestion d'entreprise. Il est vrai que l'étude philosophique peut conférer de multiples qualités recherchées par les employeurs. Ces qualités sont surtout l'esprit critique et analytique, le sens de la concision, la facilité de rédaction et la capacité d'adaptation aux situations nouvelles ou difficiles. C'est ce qui amène M. Mongin (2007, p. 2) à considérer que « le travail du philosophe correspond aujourd'hui à celui d'un expert consultant qui possède des compétences pointues sur des sujets précis et que les décideurs viennent recruter pour des missions requérant une expertise très technique ». Si cela traduit une certaine importance du rôle social du philosophe ainsi que la nécessité de son intervention dans la résolution des problèmes précis, il est plus indiqué pour lui de s'installer à son propre compte, au regard de son attachement à la liberté et à la gouvernance.

De là, il peut utiliser ses qualités pour créer sa propre entreprise ou pour secourir les autres entreprises qui ont besoin de son expertise. Il doit saisir des opportunités insoupçonnées ou non exploitées et mobiliser des expertises diverses autour de son projet. Cela va nécessiter des moyens matériels qu'il peut être difficile de disposer. Dans ce cas, le philosophe-entrepreneur peut recourir au crédit qui est un canal essentiel de mobilisation de ressources. Il peut, selon A. Swaton et S. Lapied (2013, p. 192), « faire appel aux capitalistes, que Schumpeter range en deux catégories : les propriétaires d'entreprises ayant des capitaux qui ne sont pas mobilisés pour la production courante et les banquiers spécialisés dans le financement ». Le soutien des banques ou des anciennes entreprises s'avère alors très important dans la création d'entreprise. Elles peuvent aider les étudiants de philosophie à s'installer à leur propre compte. Il peut être question de créer des cabinets de consultance, d'éthique, de pédagogie, de rédaction, de formation ou de toute autre forme de société commerciale ou de prestation de service. C'est bien en ce sens que la philosophie pourra atteindre, selon John Dewey, sa vraie nature en traitant les problèmes que rencontrent tous les hommes. Elle doit sortir des limites dogmatiques de la réflexion théorique pour penser les problèmes de la société et les résoudre.

Cela suggère enfin une réforme de l'enseignement de la philosophie dans les universités. C'est le lieu de redéfinir les objectifs de la formation philosophique. Est-ce pour pérenniser la pensée des auteurs passés ou pour servir la société ? Quelle est la responsabilité éthique et sociétale de l'enseignant à l'égard des étudiants qu'il forme ? S'agit-il de former des têtes pleines ou des citoyens-acteurs du développement de leur pays ? En un mot, écrit P. Hiligsmann (2014, p. 21), « devons-nous mettre l'étudiant au centre de nos formations ? ». Ce questionnement suppose la prise en compte de l'intérêt des étudiants. Cela requiert la cessation de l'enseignement des savoirs inopérants et moins utiles à la société. C'est en ce sens que S. Auroux (1993, p. 22) affirme qu'un « apprentissage de la philosophie centré sur l'histoire de cette discipline, enfermé d'abord dans des problèmes formulés avec tous les raffinements techniques produits par une maturation millénaire, n'est pas souhaitable ».

Bien que ce type d'enseignement permette d'instruire les étudiants, il ne s'agit « plus seulement de fabriquer des têtes bien pleines », encore faut-il « qu'elles puissent trouver leur place dans la société en complétant les stocks de ressources humaines des entreprises » (M. Mongin, 2007, p. 6). Il n'est pas non plus question d'une simple sensibilisation à l'entrepreneuriat telle qu'enseignée dans certains départements de philosophie, mais d'un apprentissage à la transformation de la connaissance. Le rôle de l'enseignant, en la matière, est d'aider l'étudiant à transformer sa connaissance philosophique en une ressource capable de créer de la valeur utile à la société. Cela pose l'exigence d'un savoir opérationnel ainsi que la prise en compte de nouvelles questions telles que celles liées à l'urbanisme, à la santé publique, aux fonciers, aux affaires et à bien d'autres questions qui se posent à la société contemporaine. Elle permettra aux diplômés de philosophie de participer pleinement au développement de leur pays et de contribuer à y « rendre la vie agréable » (M. D. Soro, 2010, p. 62). Ce qui revient à dire avec S. Auroux (1993, p. 22) que « la philosophie ne survivra qu'à condition qu'on refuse de séparer la pratique philosophique et l'acquisition du savoir, la réflexion et l'aventure de la vie ». Cette conciliation de la théorie et de la pratique, voire de l'action, permettra de mettre fin à la crise de la philosophie.

Conclusion

Cette étude révèle une dimension insoupçonnée de la philosophie, celle de l'entrepreneuriat, qui traduit la nécessité de transformer la connaissance en une source de valeur, entendue comme l'emploi, la richesse, le bien et la vertu. C'est une exigence éthique qui oblige le philosophe au partage de connaissance et au service de la communauté. Ce service vise à sauver les autres de la misère humaine. Celle-ci doit être affrontée dans tous ses aspects, y compris sa dimension matérielle traduite par la pauvreté. Cette dernière ne peut être combattue que par l'entrepreneuriat, un instrument de création de valeurs et de richesse destiné à répondre aux besoins de la communauté. Le partage de la connaissance relative à un tel instrument ne peut que faciliter la mission sociale du philosophe.

La philosophie de l'entrepreneuriat se pose alors comme un passage obligé pour le philosophe politique. Elle permet l'encadrement éthique des activités commerciales et surtout la réalisation de la vision du philosophe à travers l'entreprise. Celle-ci se pose comme un instrument d'expérimentation des idées philosophiques. Elle adapte ainsi la philosophie aux besoins du marché de l'emploi, en transformant la connaissance philosophique en une source de valeur et de richesse. Une telle adaptation n'est pas une rupture radicale avec la source, mais un retour « à son essence originelle » (K. Harries, 2010, p. 193) dans laquelle réside une exigence de l'action, comme mode de vie philosophique. Il est certain que la valorisation de l'action entrepreneuriale dans la pratique philosophique ne saurait prétendre répondre à toutes les questions théoriques qu'elle suscite, n'étant encore qu'une ébauche de construction d'une nouvelle branche de la philosophie politique et sociale. Mais, elle offre déjà l'espoir de sortir la philosophie de la crise de l'employabilité et de contribuer à la résolution des crises universitaires dans le monde contemporain.

Références bibliographiques

ARISTOTE, *Les Politiques*, 2015, trad. Pierre Pellegrin, Paris, Garnier Flammarion.

AUROUX Sylvain, 1993, « Formation et Généralité : Le rôle social de la philosophie », in *Scepticisme et exégèse. Hommage à Camille Pernot*, https://www.persee.fr/doc/cafon_0984-9912_1993_mel_13_1_1002, consulté le 21 février 2022.

BESNIER Jean-Michel, 2006, « Chapitre 4. La connaissance : une source de richesses ? », in *Le philosophe et le manager. Penser autrement le management*, in https://doi.org/10.3917/dbu.borch.2006.01, De Boeck Supérieur, pp. 81-88.

BORCHGRAVE Rodolphe de, 2006, « Chapitre 12. Philosopher en entreprise ? », in *Le philosophe et le manager. Penser autrement le management*, https://doi.org/10.3917/dbu.borch.2006.01, De Boeck Supérieur, pp. 191-196.

ESPINAS Alfred, 1914, « L'art économique dans Platon », *Revue des Études Grecques*, tome 27, fascicule 122. pp. 105-129, in https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1914_num_27_122_6780, consulté le 11 février 2022.

GENDRON Edmond, 1985, « « L'allégorie de la caverne », in *République* en petit », *Théologique et philosophique*, Laval, vol. 41, n° 3, p. 329-343.

HARRIES Karsten, 2010, « Le discours de rectorat et le « national-socialisme privé », de Heidegger », in *Les Études philosophiques*, Presses Universitaires de France, vol. 2, N°93, p. 189-210.

HILIGSMANN Philippe, 2014, « Les Facultés de lettres doivent-elles assurer l'employabilité de leurs diplômés ? ». in *La professionnalisation des études universitaires*, Liège, Université Catholique de Louvain, consulté le 29 mai 2022 sur http://hdl.handle.net/2078.1/151908.

KAKOGIANNI Maria, 2010, « le savoir-marchandise et les chemins de l'éducation : balade platonicienne », *Presses universitaires de Caen*, « Le Télémaque », vol. 2 n° 38, p. 11-18.

MARX Karl, 1972, *Manuscrits de 1844* (*Économie politique et philosophie),* trad. Émile Bottigelli, Paris, Éditions sociales.

MEYER Susan Sauvé, 2002, « Les dangers moraux du travail et du commerce dans *Les Lois* de Platon », *Picard, Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, vol. 2, N°16, p. 387-397.

MONGIN Martin, 2007, « Réflexions sur le métier de philosophe », *Le Portique* [En ligne], Recherches, http://journals.openedition.org/leportique/1393, consulté le 25 mars 2018.

PLATON, 2008, *La République*, in Œuvres complètes, trad. Luc Brisson, Paris, Flammarion.

PLATON, 2006, *Les Lois*, trad. Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris, Flammarion.

PLATON, 1969, *Le Politique*, trad. Émile Chambry, Paris, Garnier-Flammarion.

PLATON, 1987, *Lettre VII*, trad. Luc Brisson, Paris, GF Flammarion.

PRADEAU Jean-François, 2000, « L'économie politique des *Lois*. Remarques sur l'institution des Κληροι », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, vol. 11, pp. 25-36, in https://www.persee.fr/doc/ccgg_1016-9008_2000_num_11_1_1516, consulté le 19 juin 2021.

RUSS Jacqueline, 1999, *Les chemins de la pensée*, Paris, Bordas.

SAY Jean-Baptiste, 1996, *Cours d'économie politique et autres essais*, Paris, GF-Flammarion.

SCHUHL Pierre-Maxime, 1946, « Platon et l'activité politique de l'Académie », *Revue des Études Grecques*, tome 59-60, fascicule 279- 283. pp. 46-53 https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1946_num_59_279_3082, in consulté le 21 janvier 2019.

SHAKESPEARE Williams, 1941, « La vie de Timon d'Athènes », in *Les Tragédies*, trad. Pierre Messiaen, Paris, Albin Michel.

SORO Musa David, 2010, *Deux philosophes de l'action pratique : Platon et Descartes*, Abidjan, Les Éditions Balafons.

SWATON André ; LAPIED Sophie, 2013, « L'entrepreneur schumpétérien est-il surhumain ? », L'Harmattan, « Cahiers d'économie Politique », vol. 2, n° 65, p. 183-202in https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-1-2013-2-page-183.htm, consulté le 12 janvier 2020.